

ÉDITO

Chers membres du réseau des Cités des métiers,

Malgré le retard pris ce mois d'octobre à cause d'un calendrier bien chargé, voici une InfoLettre réjouissante avec un comité de labellisation foisonnant et une audience privée du bureau avec le ministre français de la formation Thierry Repentin qui fut élogieuse et prometteuse. Et c'est d'ailleurs à cette occasion, qu'Olivier Las Vergnas a reçu la Légion d'honneur. Enfin, un agenda du mois de novembre concentré autour des journées du Réseau à Genève. Une actualité qui sera également détaillée dans une prochaine InfoLettre qui sera diffusée à la fin du mois de novembre.

Grégoire Evéquo

NOUVELLES DU LABEL

Un comité de labellisation prolifique

Le comité de labellisation qui s'est réuni les 22 et 23 octobre dernier à Paris annonce la labellisation de deux nouveaux projets portés respectivement par une ville et un conseil général (Cité des métiers de Montpellier et Cité des métiers du Val-de-Marne) ainsi que celle de trois nouveaux sites : site du Bassin de Caen et site du Cotentin pour la CDM de Basse-Normandie et site d'Ostie en Italie pour la CDM de Rome et Lazio ; l'attribution du label « fonctionnement » à deux CDM ouvertes en préfiguration depuis plus d'un an (Cité des métiers de la région mulhousienne, Cité des métiers de Saint-Quentin-en-Yvelines). Ces deux dernières CDM ont par ailleurs obtenu l'autorisation exceptionnelle d'expérimenter la création de centres associés en dehors du territoire de leur label et d'explorer ainsi l'intérêt du concept CDM pour des territoires situés dans la proximité de leur CDM. La CDM de Saint-Quentin-en-Yvelines pourra donc donner de la visibilité aux coopérations qu'elle a développées avec les MEF de Rambouillet et Chanteloup-vignes en y créant deux centres associés. De même la CDM de la Région mulhousienne a été autorisée à créer un centre associé à Freiburg (Allemagne) dans les locaux de l'Arbeit Agentur, renforçant ainsi sa coopération avec son voisin allemand. L'idée sous-jacente est d'aider de façon très pragmatique de nouveaux territoires à intégrer à l'avenir à part entière le réseau et à la fois de démontrer, si besoin était, l'intérêt de la coopération et la pertinence d'un concept fondé sur la suppression des cloisonnements, y compris pour des zones transfrontalières. Par ailleurs, en labellisant la Cité des métiers du Grand Genève, le comité de labellisation

vient pour la première fois de labelliser une Cité des métiers dont le territoire, en l'occurrence le territoire franco-valdo-genevois, s'étend de part et d'autre d'une frontière. Enfin le comité de labellisation a supprimé le label projet dont était détentrice la Cité des métiers de Tarente (Sud de l'Italie), à charge pour ses promoteurs de présenter un dossier de label fonctionnement solide lors de la prochaine session en 2013 s'ils souhaitent revenir dans le réseau.

Par contre au vu de la situation particulière de la Cité des métiers de la République de Maurice, le comité de labellisation a décidé de prolonger son label projet

Le réseau compte donc maintenant trente-deux Cités des métiers (ouvertes ou en projet), soit physiquement trente-six plates-formes si l'on compte les quatre sites labellisés. La Cité des métiers de Nord-Franche Comté était la seule jusqu'à présent à compter deux sites c'est-à-dire deux plates-formes physiques répondant à tous les critères de la charte sur le territoire de son label, l'une à Belfort et l'autre à Montbéliard. Le nombre de centres associés est lui bien plus élevé ; les CDM ayant toute liberté pour ouvrir autant de centres associés qu'elles le souhaitent sur l'ensemble du territoire de leur label, se portent garantes devant le comité de labellisation du respect de la charte dans les centres associés qu'elles créent. Seules les ouvertures de centres associés qui nécessitent une demande de dérogation à la règle passent devant le comité de labellisation.

Le prochain comité de labellisation se tiendra début 2013 et devrait étudier notamment deux nouveaux projets, l'un à Turin parrainé par les CDM de Rome et Milan, l'autre au nord de Porto, parrainé par la CDM de Porto.

Bernadette Thomas, chargée du label des Cités des métiers à Universcience

Contact: Bernadette.THOMAS@universcience.fr

Audition du bureau par Thierry Repentin, ministre français délégué chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Extrait de l'article paru dans « le quotidien de la formation », signé par Nicolas Deguerry, journaliste à Centre Info et conseiller sur le pôle Organiser son Parcours Professionnel et de Formation à la CDM de Paris-La Villette .

Le bureau du Réseau des Cités des métiers, présidé par Grégoire Evéquo, également président de la Cité des métiers du Grand Genève a rencontré le ministre lors d'une audience privée le 23 octobre dernier à Paris à l'occasion de la remise de l'insigne de la Légion d'Honneur à Olivier Las Vergnas à la

(suite audience avec le ministre)

fois fondateur du concept Cité des métiers, directeur de la Cité des métiers de Paris, secrétaire général du réseau international des Cités des métiers et délégué général à l'insertion, la formation et l'activité professionnelles d'Universcience.

Thierry Repentin a apprécié « la vitalité des échanges et le sens de l'innovation » du bureau du réseau international des Cités des métiers. Et de commenter: « les expériences et les bonnes pratiques circulent vite et s'amendent pour être toujours mieux en phase avec les besoins de nos concitoyens, les territoires s'en trouvent dynamisés, les réseaux de partenaires locaux sont irrigués, voilà des phénomènes expansifs tout à faits intéressants ! ». Ayant pu constater lors de sa visite une organisation de l'espace structuré autour des « questionnements des personnes » plutôt que des « logiques institutionnelles », le Ministre a tenu à mettre en avant notre modèle coopératif où « pour répondre au mieux aux besoins des usagers, les conseillers qui animent les pôles se sont organisés pour mutualiser et développer leur propre compétence, en s'appuyant sur leur complémentarité sans pour autant perdre leur propre identité professionnelle ».

Après avoir rappelé son plein accord avec les stratégies d'autonomisation et d'émancipation qui fondent les Cités des métiers, Thierry Repentin a souligné la place qu'il entendait leur accorder dans le service public de l'orientation français: « Je serai très attentif au développement des Cités des Métiers, tant elles sont le signe révélateur de l'émergence de partenariats structurés et territorialisés dont a tant besoin le SPO, et je ne verrai donc qu'avantage à les inclure dans les futurs contrats de projet État-Régions et dans les usages possibles de la ressource des fonds structurels », a-t-il insisté. Alors que les déclarations d'origine gouvernementale annonçant la régionalisation de l'orientation se multiplient en France depuis le mois de septembre, Thierry Repentin a encore une fois rappelé sa conviction « de la nécessité de confier aux Régions le soin de coordonner les acteurs du SPO sur leur territoire », responsabilité qui devrait selon lui être formalisée « à l'occasion d'un texte de loi qui sera présenté dans quelques semaines ».

Extrait de l'article paru dans le quotidien de la formation du 24 octobre 2012.

<http://www.actualite-de-la-formation.fr/>

Zoom sur le projet de la CDM du Val-de-Marne

Le Conseil général du Val de Marne et ses partenaires, Education Nationale, Pôle Emploi, DIRRECTE UT 94, Chambre de commerce et d'industrie du Val de marne, Chambre des métiers de l'artisanat du Val de Marne, travaillent depuis un an à la définition d'un projet de création d'une Cité des métiers. Ils ont reçu le label « projet » lors du comité de labellisation du 23 octobre dernier.

L'idée d'une « plateforme sur les secteurs d'activités, la découverte des métiers » avait émergé en 2010 lors de la

construction du second Plan Départemental pour l'Emploi. L'esprit qui a guidé le projet depuis l'origine repose sur : une vision fondée sur le respect des compétences de chacun et sur une logique de valeur ajoutée pour tous ; une conception fondée sur la mise en œuvre d'un large partenariat et sur une logique d'accueil, de service et de projet ; une construction fondée sur une large concertation, la co-réalisation, le partage et la transparence sur une logique « utile, solidaire et innovante ».

Le Conseil Général et ses partenaires ont donc engagé une réflexion commune sur les modalités permettant de favoriser une meilleure lisibilité et accessibilité des offres de services des acteurs de l'emploi, de l'orientation, de la formation et de l'insertion du Val-de-Marne pour tous les habitants. L'objectif est d'apporter une réponse claire et coordonnée à l'ensemble des parties prenantes en respectant le principe suivant lequel la personne placée au cœur du dispositif doit être en mesure de développer son autonomie et sa capacité à faire des choix selon ses aspirations.

Pierre Bell-Lloch, Conseiller général délégué du Val-de-Marne, chargé de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation, et des relations avec le monde du travail, déclarait à l'issue de la commission de labellisation : « Dans un contexte économique et social où les questions liées à la stabilité de l'emploi et à la sécurisation des parcours sont devenues primordiales, le Conseil général du Val-de-Marne s'engage pour la réussite des projets professionnels de ses habitants. L'obtention du « label projet » nous offre une reconnaissance importante et inscrit la future Cité des métiers dans un réseau international structuré, à même de favoriser les échanges de pratiques, d'informations et de compétences ».

Ce projet s'inscrit fortement dans une logique de service public et comme toutes les CDM, celle du Val-de-Marne sera un lieu multi partenarial, ouvert à tous les publics en recherche d'information sur les métiers respectant des principes d'accès anonyme et de gratuité. Il y sera proposé une écoute et des conseils dans leurs choix et interrogations professionnels; les noms des pôles restent encore à préciser ; en outre, il y sera organisé des journées d'information et de découverte des métiers, des colloques ou des rencontres avec l'ensemble des acteurs ; il sera possible de se documenter en libre-service sur les métiers et les formations et de découvrir un espace permanent dédié aux métiers avec des expositions en lien avec les spécificités économiques du territoire. Il est prévu que le service à la population soit rendu dans la proximité et d'ores et déjà , la consultation des usagers est un point fort du projet.

Encore en cours de constitution, la Cité des métiers devrait s'installer d'ici fin 2013 dans l'actuelle médiathèque Aragon de Choisy-le-Roi, équipement pour la réalisation duquel le Conseil général du Val-de-Marne investit 1 million d'euros. Le lancement officiel des travaux aura lieu le 13 décembre prochain. A cette occasion, une rencontre est proposée aux différents partenaires et acteurs, à Créteil pour présenter et échanger sur les suites et échéances du projet en vue d'obtenir le Label fonctionnement.

Gilles Valet, chargé de mission CG 94

Contact: gilles.valet@cg94.fr

AGENDA DES CÉLÉBRATIONS POUR LES 20 ANS

L'anniversaire des 20 ans du concept Cité des métiers s'étend de la période du 30 octobre 2012 à fin janvier 2014 (date de la Winter School 2014).

- N'oubliez pas d'insérer le logo des 20 ans sur tous les documents relatifs aux Cité des métiers durant cette période. Les logos sont disponibles sur l'intranet du réseau: www.intranetcdm.org

- Merci de nous communiquer les informations sur l'événement phare que vous comptez organiser pour cette occasion: le nom, la date même une période si vous ne savez pas encore précisément les détails afin qu'il figure dans le programme qui sera diffusé à partir de fin octobre.

Contact: alexandra.tundo-berman@etat.ge.ch

WINTER SCHOOL 2013

Le site internet <http://ws2013.citedesmetiers.fr> est finalisé. Les inscriptions, qui comprendront les thèmes des performances de chaque Cité, seront possibles à partir du 26 novembre ; un mail sera envoyé ce jour-là pour ouvrir officiellement les inscriptions.

D'ici-là, bien sûr chacun(e) est invité à :

- Déterminer l'équipe qui composera la délégation de sa Cité
- Réfléchir à qui pourra être Performer (et sur quel thème), Rapporteur, etc.
- Prévoir le transport
- Prévoir l'hébergement (voir notre sélection dans la rubrique « Hôtels » du site)

Contact: jmeire@citedesmetiers.fr

APPEL A PROPOSITION - PROJETS EUROPEENS

Projets européens Leonardo da Vinci

Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée :

- **Transfert d'innovation** : 31 janvier 2013
- **Mobilité** : 1er février 2013
- **Partenariats** : 21 février 2013

http://ec.europa.eu/education/llp/actions_fr.htm

Appel aux organismes travaillant sur la lutte contre l'illettrisme

En 2013, le programme Grundtvig vous permet d'organiser un séminaire de formation et d'échanges pour des formateurs européens spécialisés sur la lutte contre l'illettrisme (lire, écrire, compter).

Les Ateliers Grundtvig doivent réunir, pendant 5 à 10 jours,

de 10 à 20 professionnels européens de la lutte contre l'illettrisme des adultes dans le but d'améliorer concrètement leurs compétences en matière d'enseignement, d'encadrement, de conseil, de gestion, etc. Le financement est versé directement à l'organisateur de l'Atelier, et lui permet de couvrir les frais d'organisation, les frais de transport et de vie des participants européens.

Les Ateliers qui seront sélectionnés en 2013 pourront être organisés entre septembre 2013 et août 2014.

Date de dépôt: le 21 février 2013

www.europe-education-formation.fr

Contact: Maude.Sire@2e2f.fr

AGENDA

Anniversaire de la CDM de Porto: "Science, entrepreneuriat et employabilité", 30-31 octobre à Porto

CDM éphémère organisée dans le cadre des Olympiades des métiers par La CDM d'Auvergne en préfiguration:
21- 23 novembre à Clermont-Ferrand

Journées du réseau (CDM et projets Capa-Cités): 22 novembre à Ferney Voltaire -Genève et 23 novembre à Palexpo -Genève

Programme complet sur: www.reseaucitesdesmetiers.org

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Grégoire Evéquo

Président du Réseau CDM

Bernadette Thomas

Rédactrice en chef et chargée du label

Alexandra Tundo Berman

Chargée de mission à la délégation exécutive

www.reseaucitesdesmetiers.org